

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

## MARDI 3 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le **mardi 3 septembre à 18 heures 30**, le conseil municipal de la commune de SAINT-CIRQ-SOULLAGUET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel COMBES, Maire.

**Date de convocation du conseil municipal** : 27 août 2024

**Nombre de conseillers** : 11      **En exercice** : 10      **Présents** : 6      **Votants** : 7

**Présents** : ANDRIES Corinne, COMBES Michel, FAVORY Francine, CROUZET Valérie, FOUCHER Jocelyne, LAUMAILLE Fabrice

**Absents** : CONSTANT Jean-Michel, MALGOUYARD Anne-Marie, THIEBEAU Olivier (pouvoir à Michel COMBES), TRINEL Alexandre

**Secrétaire de séance** : Mme FOUCHER Jocelyne

### **ORDRE DU JOUR** :

- **Approbation** du procès-verbal du conseil municipal du jeudi 20 juin 2024

- **Délibérations** :

Délibération 2024\_21 : Election du deuxième adjoint au Maire

Délibération 2024\_22 : Indemnités du deuxième adjoint au Maire

- **Informations Générales** :

- **Questions Diverses** :

### **La séance est ouverte à 18h30**

Le quorum est atteint (6 présents) – Un absent excusé avec un pouvoir – Deux absents excusés – Un absent

Jocelyne Foucher est élue secrétaire de séance

### **Approbation du procès-verbal précédent**

Le procès-verbal de la séance du jeudi 20 juin 2024, n'appelant pas d'observation, est approuvé à l'unanimité.

Votants : 7      Abstention : 0      Contre : 0      Pour : 7

### **Délibérations :**

#### **1. Délibération 2024\_21 : Election du deuxième adjoint au Maire**

Monsieur THIEBEAU Olivier a envoyé une lettre de démission à Madame la sous-préfète afin de démissionner de son poste de deuxième adjoint.

Dans un courrier daté du 21 août, madame la sous-préfète a accepté la démission.

Le conseil municipal, s'il le souhaite, a donc 15 jours pour élire un nouvel adjoint et mettre à jour le tableau du conseil municipal.

Le vote se fait à scrutin secret à la majorité absolue :

Est candidat : Jean-Michel CONSTANT

Nombre de votants : 7

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 7

Nombre de bulletins blancs et nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 7

Majorité absolue : 4

Monsieur CONSTANT Jean-Michel est élu en qualité de deuxième adjoint au maire.

#### **2. Délibération 2024\_22 : Indemnités du deuxième adjoint au Maire**

**Vu** la délibération n°2010/10 du 25 mai 2020 fixant le nombre d'adjoints à 2 adjoints au maire.

**Vu** la délibération n°2020/12 du 1<sup>er</sup> juin 2020 fixant les indemnités du Maire et des adjoints au Maire.

**Vu** la délibération n°2022/31 du 9 juin 2022 sur les missions et indemnités supplémentaires attribuées à Jean-Michel CONSTANT.

**Vu** la délibération n°2024/22 du 29 août 2024 sur l'élection du deuxième adjoint au Maire.

Pour rappel, le conseil municipal a voté, conformément aux articles L 2123-23 et L 2123-24 du CGCT, les taux suivants :

Indemnité du maire : 25,5 %

Indemnité du 1<sup>er</sup> adjoint : 9,9 %

Indemnité du 2<sup>ème</sup> adjoint : 2,6 %

Indemnité du conseiller municipal : 7,3 %

Suite à la démission de Monsieur THIEBEAU Olivier de son poste de 2<sup>ème</sup> adjoint, à l'élection de Monsieur CONSTANT Jean-Michel en tant que 2<sup>ème</sup> adjoint (délibération n°2024\_22), et au transfert des missions de Monsieur CONSTANT sur le poste de deuxième adjoint, Monsieur le Maire propose que le pourcentage des indemnités attribuées à Monsieur CONSTANT soit de **9,9%**.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la proposition de Monsieur le Maire et l'autorise à toutes démarches et signatures utiles afférentes à ce dossier.

Votants : 7      Abstention : 0      Contre : 0      Pour : 7

### **Informations générales :**

#### Divagation des chiens / Morsures

Suite aux morsures survenues sur le chemin de Laborie Haute, c'est la gendarmerie de Gourdon qui s'est occupée du dossier.

Monsieur le Maire a fait un courrier à la propriétaire du chien afin de faire un récapitulatif des faits.

Ensuite, il y a un problème de divagation de chiens à Souillaguet. Monsieur le Maire a appelé le propriétaire pour lui signaler la divagation de ses chiens, il doit faire le nécessaire pour régler le problème.

### **Questions diverses :**

#### 1. Samedi 14 septembre

Inauguration de l'exposition de photographies « Écume ».

Théâtre d'Aymare avec la pièce « Ô mon Narcisse »

Repas comorien organisé par une auteure du salon du livre

#### 2. Dimanche 22 septembre

Salon du Livre

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00**

---

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le :

**Mardi 24 Septembre 2024**

**A 18h30**

LE MAIRE  
Michel COMBES



LA SECRETAIRE DE SEANCE  
Jocelyne FOUCHER

